

DÉCEMBRE
2018

SAINT LA POINTE SULPICE INFO

www.ville-saint-sulpice-81.fr



ACTION SOCIALE

Focus sur le CCAS / Les actualités de l'EPADH

P. 04

BILAN

Retours en images

P. 10



RÉNOVATION DES PLACES CENTRALES...

Vous l'avez très certainement constaté ou bien vous n'allez pas tarder... les travaux engagés pour la rénovation des places principales de la ville représentent un grand pas en avant tant au niveau sécurité qu'esthétisme : les matériaux ont été sélectionnés avec soin et après concertation, l'identité de notre territoire reste la même, avec les couleurs utilisées. Egalement, vous l'avez sûrement noté, l'équipe des Espaces Verts a replanté 8 nouveaux arbustes !





ACTION SOCIALE

- p.4 Interview de Marie-Aude Jeanjean
- p.4 Focus sur le CCAS
- p.6 Les actualités de l'EHPAD
- p.6 3 questions à Bernadette Etcheber



ÉCOLOGIE

- p.7 En route vers la transition écologique
- p.7 Les jardins partagés : c'est parti !



TRAVAUX & CADRE DE VIE

- p.8 Début des travaux sur l'avenue Charles de Gaulle
- p.8 Une solution durable pour améliorer l'état de nos routes
- p.9 Nouvelle gendarmerie pour Saint-Sulpice
- p.9 Des ascenseurs pour notre gare : un grand pas vers l'accessibilité
- p.9 Les étudiants de l'Université Champollion (Albi) planchent sur le futur de notre ville



BILAN

- p.10 Déjà un an !



COMMERCE & ENTREPRISE

- p.14 Interview de Jean-Pierre Bonhomme
- p.15 Rencontre avec Patrick Martin, Chef du restaurant l'Auberge de la Pointe
- p.15 3 questions à Andrée Ginoux



VIE MUNICIPALE

- p.16 Nouvelle vie pour notre cinéma
- p.17 Centenaire de l'armistice de 1918 : un grand moment de rassemblement pour notre ville



BRÈVES

- p.18



EXPRESSION POLITIQUE

- p.19



ÉDITO

Le temps passe vite, et oui, déjà un an à vos côtés depuis notre élection en décembre dernier.

À quelques jours de Noël et du Nouvel An, nous sommes plus que jamais investis, et notre ville retrouve, petit à petit, sa vigueur et son rayonnement.

Il y a un an, nous vous promettons :

- De retisser le lien tout d'abord avec la Communauté de Communes TARN-AGOUT, c'est chose faite en réinvestissant cette institution, acteur majeur du développement des Portes du Tarn.
- De renouer le dialogue interrompu avec le monde économique, les entreprises, nos commerçants. En partenariat avec le Président de l'intercommunalité, nous avons lancé les bases d'un programme d'animation ambitieux et fédérateur pour les commerçants à partir du diagnostic que vous trouverez page 14 de ce bulletin.
- De recréer le lien et le dialogue avec le monde associatif, le personnel communal mais surtout les habitants. Dès le début de notre mandat, nous nous y sommes attelés en instaurant la concertation par le dialogue, en créant diverses commissions citoyennes (Propreté Bastide, Ligne de bus, Cinéma, etc.). La participation citoyenne et des projets co-construits sont essentiels à mes yeux.

Notre cap est clair, c'est celui de notre programme que nous nous efforçons de mettre en œuvre au quotidien.

Aujourd'hui, de nombreux sujets sont réalisés ou en cours.

Je pense notamment aux travaux et tout d'abord à la rénovation de notre piscine couverte, de nos salles de classe, de nos voiries, une propreté dans la bastide petit à petit retrouvée. Mais également aux rénovations telles que les places Soult, Octave Médale ou encore Grand Rond. 2018 aura vu le début des travaux de l'avenue Charles De Gaulle, et cette fois-ci plus de promesse, c'est du concret !

Vous l'aurez compris, **agir concrètement pour le vivre ensemble, c'est notre seul objectif** et cela passe par encore plus de proximité des élus, toujours à votre écoute, un soutien renforcé au monde associatif tant par l'augmentation des attributions (+11% en 2018) ainsi que par l'accompagnement et la présence des élus lors des manifestations, pour que Saint-Sulpice-La Pointe devienne

- Une ville plus festive avec le soutien à la création d'un nouveau comité des fêtes piloté par l'association "Lou Castelous" qui a organisé les fêtes générales cet été,
- Une ville plus durable avec la création de jardins partagés sur le territoire de la commune pour celles et ceux qui n'ont pas la chance d'avoir le terrain nécessaire,
- Une ville plus engagée avec le lancement de la Mutuelle pour Tous, démarche inédite dans notre ville.

Et enfin une ville plus solidaire, avec l'instauration du repas du Maire qui n'existait plus depuis quelques années, pour le plus grand bonheur de nos aînés.

Je pourrais vous écrire encore de nombreuses pages pour exprimer notre engagement à servir les Saint-Sulpiciens. Mais j'y préfère votre satisfaction qui est la plus importante à mes yeux.

En cette fin d'année, ayons tous une pensée, un geste, une action auprès de ceux qui souffrent ou qui n'ont plus rien, je pense notamment à nos voisins de l'Aude. Profitez de vos proches, savourez ces instants en famille.

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite de très bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Raphaël BERNARDIN

Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe

Vice-Président Communauté de Communes TARN-AGOUT

BULLETIN MUNICIPAL SAINT-SULPICE-LA-POINTE • édition Décembre 2018

Directeur de la publication : Raphaël BERNARDIN

Photos : Laurent Ringeval - Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe

Rédaction conception et réalisation :

Microsophia 05 62 71 01 26

Tirage : 5 000 exemplaires





Interview de MARIE-AUDE JEANJEAN

Vous êtes adjointe à la cohésion sociale et aux solidarités. Comment appréhendez-vous cette fonction ?

Ayant une formation dans le social, j'ai exercé pendant 20 ans le métier de travailleur social. Avant de rejoindre la municipalité de Saint-Sulpice, je m'occupais de l'insertion professionnelle dans les quartiers à Toulouse. Forte de cette expertise, j'ai eu envie de mettre à disposition de ma commune mon diplôme et mon expérience.

Quelle est la ligne conductrice de votre action ?

Plusieurs valeurs animent toute l'équipe en charge de l'action sociale :

- ▶ **La mutualisation** ou le rapprochement entre le CCAS et l'EHPAD ainsi que celui entre notre service et les autres services de la mairie
- ▶ **La concertation** ou la volonté de ne pas travailler en silo et de garder à l'esprit que nous devons œuvrer pour et avec les Saint-Sulpiciens
- ▶ **La transversalité** ou l'ambition de partager ce qui fonctionne
- ▶ **La co-construction** ou l'envie de se nourrir de l'expérience des autres
- ▶ **La créativité** ou la nécessité de se réinventer sans cesse

En un mot, l'ouverture. Qu'elle soit sur la ville, sur les partenariats institutionnels, financiers ou associatifs que nous désirons mettre en place, pour nos salariés et, bien évidemment envers nos administrés. Tel est le fil rouge de notre mandat.

Comment travaillez-vous au quotidien ?

Notre équipe est en place depuis 1 an et loin de moi l'idée de faire table rase de l'existant. Au contraire, de belles initiatives sont en place tant pour le CCAS que pour l'EHPAD. Notre rôle est de les renforcer au regard de notre vision et de nos valeurs. Au-delà de la gestion quotidienne du CCAS et de l'EHPAD, aujourd'hui sous la direction unique d'Audrey Growas, nous travaillons sur des projets de long-terme pour ces deux structures en partenariat avec une association pour le CCAS et avec un consultant pour l'EHPAD. Pour aller plus loin dans notre offre de services, il nous faut travailler et créer de nouveaux liens, en multipartenariats : associations de notre territoire, écoles, autres services municipaux. C'est ce à quoi nous nous attelons et c'est ce qui devrait voir le jour en 2019.

Quels sont les principaux défis à relever ?

Au niveau de l'EHPAD, nous devons renforcer la position de résident pour véritablement le mettre au centre de toutes les évolutions. Au niveau du CCAS, nous devons donner de la visibilité à ses actions et à son offre de services pour qu'elles soient connues de tous les Saint-Sulpiciens. Et, en parallèle, quand nous traitons un sujet sur le CCAS, nous devons étudier sa possible déclinaison sur l'EHPAD et inversement. Cette vision pour l'action sociale est partagée par tous. Je travaille en totale connexion avec les équipes. Une chose est claire : il n'y a pas d'un côté les élus, de l'autre les équipes. L'objectif de notre mandat est de poser des bases saines et sereines pour tous, en s'appuyant sur une plus-value technique que notre vision politique vient servir.

FOCUS SUR LE CCAS

QU'EST-CE QUE LE CCAS ?

Le CCAS est le
Centre Communal d'Action Sociale.



QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Le CCAS est un **lieu d'accueil, d'information et d'orientation**. Établissement public communal géré par un Conseil d'Administration, c'est un moteur de la solidarité communale. Il a pour but de **lutter contre toutes les formes d'exclusion**, de **favoriser la cohésion sociale** et de chercher les réponses les plus pertinentes aux besoins exprimés par la population.



QUI PEUT LE CONTACTER ?

Le CCAS est ouvert à tous les Saint-Sulpiciens. Il s'adresse à tous les publics et accueille, informe, instruit ou oriente dans tous les domaines liés à la vie quotidienne, **quels que soient votre âge, votre situation familiale et professionnelle.**

LES ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS



Aide dans vos démarches administratives :

- ▶ Ouverture de vos droits (CMU, demande de retraite, RSA, etc.)
- ▶ Aide à la constitution des dossiers de demande d'aide auprès des organismes de retraite,
- ▶ Constitution des dossiers d'aide sociale
- ▶ Tout dossier administratif sur lequel vous rencontrez des difficultés (MDPH, APA, etc.)
- ▶ Demande de logement social

Aide pour la gestion de votre budget :

- ▶ Accompagnement à la gestion de votre budget selon vos choix et habitudes
- ▶ Négociations d'échéanciers en cas de dettes ou impayés
- ▶ Recherche de financement pour vos projets (permis de conduire, travaux habitation, etc.)
- ▶ Accompagnement à la constitution de dossier de surendettement



La Maison des Services Aux Publics (MSAP) combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services dont le CCAS de Saint-Sulpice La Pointe



COMMENT LE CONTACTER ?

Structure de proximité, le CCAS est situé au pôle de services Sicard d'Alaman au 11 chemin de la Planquette. Les jours et heures d'ouverture sont les suivants :

LUNDI de 14h à 17h
MARDI, MERCREDI, JEUDI de 9h à 12h et de 14h à 17h
VENDREDI de 9h à 12h

Il est également possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires. **Pour cela, vous pouvez téléphoner au 05 63 34 10 50 ou envoyer un email à accueil.ccas@ccas81370.fr**

GROS PLAN SUR LES ACTIONS COLLECTIVES



À destination des aînés :

- ▶ L'organisation de la fête des aînés depuis plus de 10 ans
- ▶ Un service de transport à la demande le mercredi matin (également proposé aux personnes en situation de handicap)
- ▶ Des ateliers divers grâce à l'aide financière de la CFPPA : ateliers bulles de sérénité (sophrologie, yoga chaise, yoga du rire), échanges intergénérationnels avec les enfants des écoles et des centres de loisirs, ateliers mémoire, informatiques et nutrition (en partenariat avec l'ADAR)
- ▶ Deux collectes/an des encombrants également proposées pour les personnes en situation de handicap

À destination de tous :

- ▶ Des ateliers socio-linguistiques, portés par l'association Langage et partage
- ▶ Un atelier « rénov' meuble » financé par l'association Entr'aide de Lavaur
- ▶ L'adhésion à la « Mutuelle pour tous » : une complémentaire santé collective et négociée.

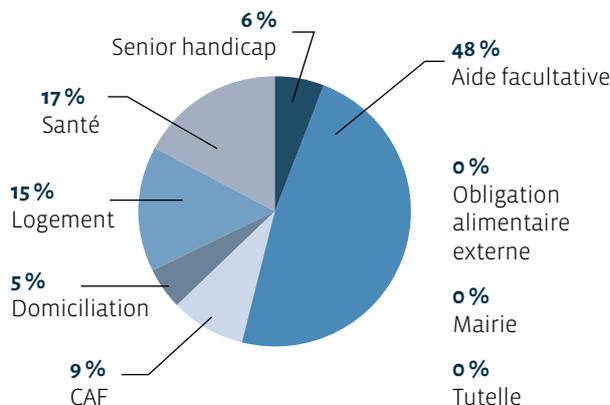
LE CCAS EN CHIFFRES



En 2017, **315 foyers** accueillis et accompagnés avec un total de **1023 passages** (rdv ou accueil physique) et **52 visites à domicile**. Nous avons enregistré **938 appels téléphoniques** dans le cadre de ces suivis.

Le service accueille essentiellement **des personnes entre 26 et 62 ans**, c'est-à-dire des personnes en âge d'être actives.

RÉPARTITION GLOBALE PAR DOMAINE D'INTERVENTION



La majorité des demandes concerne la rubrique de l'aide sociale facultative. Cette rubrique regroupe les aides financières du CCAS, les accompagnements administratifs, budgétaires, les demandes auprès d'autres organismes (financier ou administratif) et les dossiers de surendettement.



LE CALENDRIER 2019

En partenariat avec la mairie, **des « cafés parents » seront mis en place** une fois par mois le mardi matin. Ouverts à tous les parents et les grands parents d'enfants de 3 à 12 ans, ils permettront d'échanger sur tous les thèmes liés à la parentalité.

L'équipe du service social travaillera à la réalisation de son plan d'actions pour les 5 prochaines années. Ce projet sera basé sur les besoins recensés sur le territoire et les moyens répertoriés.



3 questions à BERNADETTE ETCHEBER

Présidente de l'association
d'Aide à Domicile en
Milieu Rural (ADMR)

1 Qu'est-ce que l'ADMR ?

L'ADMR est l'association d'aide à domicile en milieu rural. Ayant 50 ans, cette association Loi 1901 a été créée par des bénévoles pour faciliter l'aide à la personne. D'envergure nationale, elle dispose d'un bureau à Saint-Sulpice. Partenaire essentiel du CCAS, l'ADMR compte pas moins de 30 salariés et de 5 bénévoles* à Saint-Sulpice, au service de 200 personnes aidées, chaque année.

2 Qui peut se tourner vers l'ADMR ?

Toute personne peut se tourner vers notre association ! Notre spectre d'action est très large : aide ménagère, aide aux repas, accompagnement aux courses, garde des jeunes enfants, accompagnement à l'école pour soulager les parents ou encore les aides aux personnes seniors ou handicapées. Notre porte est ouverte à tous et nous recevons le public plus spécifiquement les lundis, mardis et jeudis après-midi. Nous sommes également joignables par téléphone au 05 63 41 81 02. Notre action est intimement liée à celle du CCAS avec lequel nous collaborons étroitement. Le fait que nous soyons sur le même site, au « Pôle des Services Intercommunaux » nous permet de mieux aiguiller les personnes que nous aidons lorsqu'elles rencontrent des difficultés. C'est une coopération précieuse pour le CCAS et pour nous.

3 Quels sont vos objectifs pour l'année à venir ?

Notre activité est particulièrement intéressante : travailler sur le lien social et l'aide à la personne est très sincèrement gratifiant. Mais pour cela, il nous faut du monde. C'est pourquoi nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons offrir à nos bénéficiaires un service de qualité : des visites fréquentes à leur domicile, des animations et moments de convivialité. A titre personnel, je pense qu'il est temps de passer la main. J'ai bientôt 80 ans et je dois ralentir un peu... Cela ne se fera évidemment pas du jour au lendemain : je suis très attachée à l'ADMR, elle m'a beaucoup apportée et m'a permis de ne pas vieillir trop vite ! Je suis une pure Saint-Sulpicienne et j'aime me sentir utile à mes concitoyens, résidents de longue date et nouveaux Saint-Sulpiciens. De ma place, tout en m'occupant surtout des personnes âgées, je vois rajeunir la ville et je suis sûre qu'il y a des personnes intéressées par ce bénévolat. Mon équipe et moi-même sommes prêts à les accueillir.

* Ces 5 bénévoles sont aidés par une salariée de la Fédération Départementale qui établit les plannings et tient la permanence téléphonique aux heures de bureau.

ADMR

Ouvert les lundis, mardis et jeudis après-midi
Espace Sicard d'Alaman - 11, chemin de la Planquette
Téléphone : 05 63 41 81 02

LES ACTUALITÉS DE L'EHPAD



« Nous œuvrons pour donner à l'EHPAD une « seconde jeunesse ». Cela passe par un travail sur les animations proposées comme l'exposition photos réalisée par le photographe Carluccio. Les pensionnaires qui le souhaitent ont ainsi pu être photographiés et leurs portraits furent exposés. Autre action importante : l'installation d'une pergola visant à aménager l'extérieur du bâtiment. L'inauguration de cet espace a donné lieu à un goûter convivial en présence des résidents et de leurs familles, du personnel et des élus. » nous explique **Marie-Claude Drabek, déléguée en charge des aînés.**



À NOTER ÉGALEMENT,

La fin de l'année sera marquée par la réalisation du projet d'établissement qui permettra à notre EHPAD de se projeter sur les 5 prochaines années. Ce travail, réalisé par l'ensemble de l'équipe, des résidents, de leurs familles et de nos partenaires, sera mené avec l'aide d'un consultant extérieur.

EN ROUTE VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Parce que le respect de l'environnement nous tient à cœur et parce qu'il n'y a pas de petites actions en la matière, la municipalité passe à l'action.

La première décision est de passer sa flotte automobile à l'électrique. Il ne s'agit pas de tout changer d'un coup, le remplacement s'effectuera au fur et à mesure.

Pour l'heure, la commune dispose de 5 véhicules électriques :

- ▶ 3 Zoé, dédiées aux agents communaux devant se déplacer par exemple, à la CCTA ou devant contrôler les chantiers municipaux ;
- ▶ 1 Partner allongé ;

- ▶ 1 petit camion plateau (Goupil), dédié aux parcs et aux espaces verts du cœur de ville.

Mais ce n'est pas tout. La municipalité vient également de contractualiser avec un fournisseur d'énergie verte.

En effet, suite à un appel d'offre public, le marché de l'électricité a été attribué à Direct Energie pour une durée de 3 ans. L'électricité fournie par Direct Energie à Saint-Sulpice est une énergie 100% verte. Elle est le fruit d'une production

garantie d'origine éolienne, hydraulique, ou encore photovoltaïque.

Le marché du gaz de Saint-Sulpice a, lui aussi, changé de fournisseur suite à un appel d'offre. C'est à présent ENI qui fournit le gaz à Saint-Sulpice.



Le saviez-vous ?

Ce n'est que le début. En 2019 et en 2020, l'objectif est d'étendre cette tendance électrique à d'autres véhicules de la flotte communale.



LES JARDINS PARTAGÉS : C'EST PARTI !

Nous vous en avons parlé au mois de juillet, la mairie de Saint-Sulpice a mis en place un jardin partagé à deux pas du centre historique. Un terrain de 800 m² a été mis à disposition pour créer des parcelles individuelles et collectives. Avant cela, l'équipe municipale a pris le soin de nettoyer et de préparer le terrain, de créer un puits, de mettre en place un réseau d'eau pour implanter des robinets, de rénover le cabanon afin que puissent être entreposés des outils, de mettre à disposition une serre ainsi que des composteurs. Tout cela pour permettre aux occupants de s'y sentir comme chez eux. L'association Partageons les jardins, basée sur Toulouse, fait également partie de l'aventure. Elle accompagne et conseille les jardiniers qui le souhaitent et animent les espaces partagés.

Pour rappel, les parcelles sont attribuées pour 1 an et peuvent être renouvelées sur demande.



DÉBUT DES TRAVAUX SUR L'AVENUE CHARLES DE GAULLE



Ça y est ! Depuis le 22 octobre dernier, les travaux sur l'avenue Charles de Gaulle ont débuté. Ils s'étendent du rond-point d'En Garric jusqu'à la place du Grand Rond (650 mètres), dureront environ un an et coûteront plus de 2 500 000 € TTC, ce qui représente un investissement très important pour la commune. Ils ont été subventionnés par le département du Tarn (100 000 €), le Territoire d'Énergie (63 352 €) et le Syndicat des Eaux (200 000 €).

La réhabilitation de cette avenue, anciennement départementale en très mauvais

état, nécessite en effet des travaux de grande envergure. Ils visent à améliorer le confort, la sécurité des piétons et vélos, renouveler les réseaux et réorganiser le stationnement.

La circulation et le stationnement des véhicules sur l'avenue est interdite pendant toute la durée du chantier. Seuls les véhicules des riverains sont autorisés à circuler et stationner sur l'Avenue Charles de Gaulle et ceci, en dehors des heures de chantier, soit avant 7h30 et après 17h30. L'accès se fait exclusivement par l'avenue

! / Vigilance
Le carrefour de Saint Lieux sera totalement fermé à la circulation durant les vacances de février et de début juillet à mi-août 2019. Une déviation sera mise en place.

des Capucines où un parking a été aménagé pour les riverains.

Des déviations ont été mises en place à l'Est par l'avenue du Vacayrial et la route de Saint Lieux, à l'Ouest par l'avenue Pasteur, l'avenue Yves Bongars et le chemin d'En Garric.



UNE SOLUTION DURABLE POUR AMÉLIORER L'ÉTAT DE NOS ROUTES



Connaissez-vous le point à temps automatique, PATA de son petit nom ? Il s'agit d'une technique qui répare les couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface comme des nids de poules ou des arrachements. La particularité de cet enrobé à chaud ? C'est une solution pérenne. C'est pourquoi nous avons, à Saint-Sulpice, fait le choix de cette solution technologique pour une amélioration durable de nos voiries. Le premier passage a eu lieu, en octobre et en novembre, dans les quartiers suivants : Vacayrial, Patriquets, Pescayres, Centre-ville, Camping, Embrouysset et Bordes. Un second passage est prévu au printemps 2019.



DÉJÀ UN AN !

RETOURS EN IMAGES SUR LES TEMPS FORTS DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE DE MANDAT



Cérémonie des vœux à la population
MERCI POUR VOTRE CONFIANCE



NOTRE VOLONTÉ : instaurer la concertation par le dialogue





JUIN - JUILLET 2018 MONDIAL DE FOOTBALL : quel plaisir nous avons eu de voir réinvesti le parc Spénale et de partager avec vous ces moments de liesse.



AOÛT 2018 Remise des clés de la ville au nouveau comité de fêtes Lou Castelous pour l'ouverture des fêtes générales



Vous avez été nombreux à répondre présents aux **MARCHÉS NOCTURNES DE L'ÉTÉ**. Merci à tous.



Nos agents œuvrent au quotidien pour que Saint-Sulpice reste une **VILLE AGRÉABLE À VIVRE**

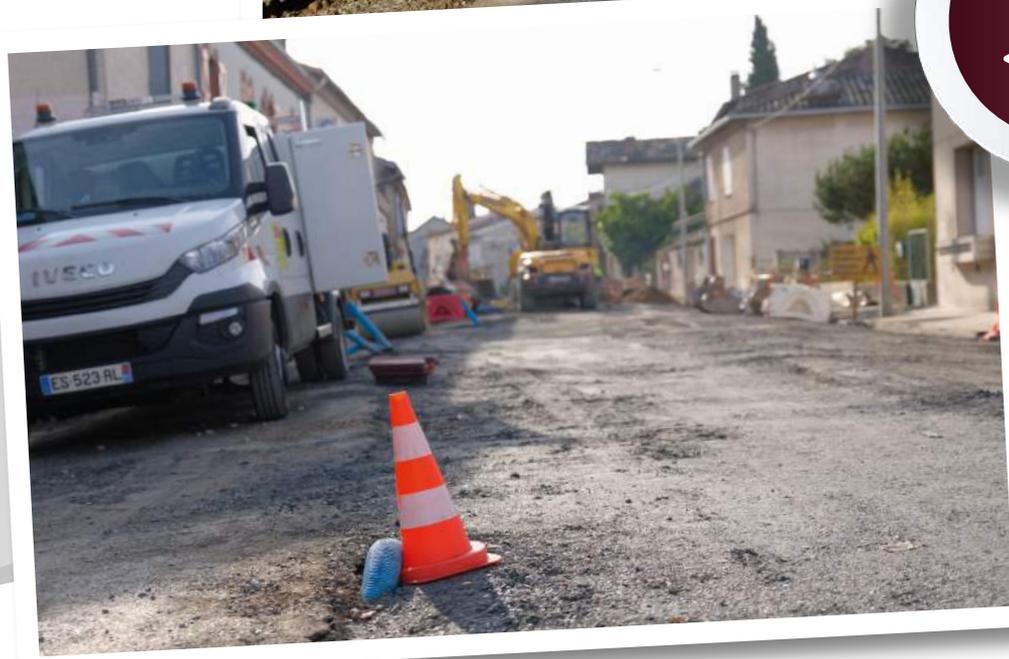
SEPTEMBRE 2018 Lancement de la 2^e ligne du Sulpicien pour encore mieux desservir notre ville



OCTOBRE ROSE Départ de la course



OCTOBRE 2018 Démarrage des travaux de la réhabilitation de l'avenue Charles de Gaulle





INTERVIEW DE JEAN-PIERRE BONHOMME

La Ville de Saint-Sulpice a participé au travail mené par la Communauté de Communes TARN-AGOUT (CCTA) visant à faire émerger des actions pour redynamiser les commerces dits de centre-ville. Le diagnostic est aujourd'hui établi et le plan d'actions en passe d'être déployé.



Entretien avec
Jean-Pierre Bonhomme,
Président de la CCTA.

« La CCTA constitue le 4^e pôle économique du Tarn : elle se situe après Albi, Castres et Gaillac avec 420 commerces, principalement centrés sur les deux villes que sont Lavaur et Saint-Sulpice. Son chiffre d'affaires, pour le commerce, représente à peu près 156 millions d'euros. Un poids non négligeable qu'il convient de maintenir en anticipant demain.

Afin de penser les centres-villes du futur, nous avons sollicité la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn qui est allée à la rencontre des commerçants et artisans ainsi que des consommateurs du territoire pour pointer nos forces et faiblesses. Au vu des résultats de ce diagnostic commercial, nous avons mandaté le cabinet AID, spécialisé dans l'élaboration de stratégies cohérentes en termes de commerce, d'économie et de tourisme. Il nous a aidé à mettre en place des ateliers thématiques, en avril 2018, auxquels ont participé l'ensemble des parties prenantes pour exposer leurs principales problématiques.

De ces ateliers ont émergé 7 enjeux

/1 le maintien des équilibres d'équipement commercial /2 les parcours marchands des centres-villes de demain /3 la gestion de la vacance commerciale

/4 l'adaptation des pratiques des commerçants /5 la valorisation et l'évolution des marchés /6 les centres-villes plus accueillants /7 la manière de travailler ensemble dans les années qui viennent. Ces enjeux dessinent les contours de notre plan d'actions de renforcement et de dynamisation des commerces de centre-ville.

Ce plan d'actions porte sur 5 axes de travail

- Maintenir les équilibres d'équipements commerciaux et la réorganisation des parcours commerciaux dans les villes.** Sur ce point, l'enjeu majeur est de lutter contre les carences commerciales en mettant notamment en place un droit de préemption commercial par la mairie. Ainsi, les élus seront informés des mutations commerciales opérées dans leur commune.
- Améliorer l'environnement urbain et les services pour une expérience client positive.** Nos villes doivent être attractives et l'accueil de tous (notamment des enfants) doit être facilité. Cela passe aussi par la facilité de circulation et de stationnement.
- Diversifier l'offre et développer l'activité commerciale et artisanale.** Il s'agit d'engager une stratégie de développement cohérent des différentes zones commerciales du territoire de façon à ce qu'elles soient complémentaires. Il nous faut maîtriser l'évasion commerciale sur l'axe toulousain en mettant en œuvre une stratégie proactive de promotion du territoire.
- Accompagner les entreprises, les encourager et les aider à transformer leurs commerces pour les rendre attractifs et accessibles.** Il est ici question de déployer une charte de qualité d'accueil et de leur proposer des formations pour déployer leur stratégie digitale.
- Déployer et animer la stratégie commerciale de la CCTA.** Pour cela, le recrutement d'un manager est en cours. Il aura pour rôle de lancer les premières opérations d'animation pour conserver

et/ou renforcer l'activité commerciale. Cela passe aussi par la dynamisation des marchés de plein vent.

Pourquoi réfléchir à ces problématiques ?

Parce que le commerce évolue et que les modes de consommation et attentes des consommateurs se diversifient. Aussi, les modes de distribution changent. Internet devient prépondérant. Parallèlement, les villes se transforment, accueillent de nouvelles populations et de nouveaux projets. Il nous faut avoir en tête tous ces enjeux, nous adapter sans cesse à ces nouvelles transpositions afin de conserver des centres-villes attractifs.

« Nous devons veiller à faire de notre territoire un bassin de vie et non des villes dortoirs ».

Toutes les actions que nous menons sont transversales et impliquent non seulement la CCTA mais aussi le maire de chacune des villes, les services d'urbanisme des villes et les partenaires que sont les commerçants et les associations de commerçants mais aussi les chambres consulaires (chambre de commerce, d'arts et métiers et d'agriculture) sans oublier l'État, la Région. »



RENCONTRE AVEC PATRICK MARTIN, CHEF DU RESTAURANT L'AUBERGE DE LA POINTE



Parlez-nous de votre établissement...

Cela fait deux ans et demi que nous avons repris, avec mon épouse, la direction de ce restaurant connu de bien des tarnais et des toulousains, car situé sur la route départementale 988 à mi-chemin entre Albi et Toulouse. Cet ancien relais postal date de la Révolution Française et avait grand besoin d'être rafraîchi. Aussi, nous avons effectué des travaux d'embellissement (salle principale, tonnelle, éclairages) que nous allons, avec le temps, poursuivre. La cuisine se veut toujours traditionnelle avec tendance gastronomique et élaborée avec des produits frais.

Qu'y proposez-vous ?

À ce jour, nous travaillons essentiellement le poisson et le canard. Nous proposons également ce plat typique de la région qu'est le Cassoulet et la Crème Occitane à la violette, clin d'oeil à Toulouse, qui est l'une de mes créations. Le midi et en semaine, nous proposons des formules dites "bistronomiques". Le soir et le week-end, nous proposons des menus plus élaborés composés de foie gras "maison", noix de St Jacques, saumon Gravelax... Que ce soit le midi ou le soir, le service se fait à l'assiette portée à table dressée sur nappe blanche et serviette en tissu le soir.

Cherchez-vous à développer l'auberge au-delà d'un simple restaurant ?

Tout à fait ! L'auberge peut recevoir des groupes jusqu'à cinquante personnes et organiser votre événementiel professionnel comme familial. De plus, ce lieu se prête à la petite hôtellerie, mais cela n'est qu'à l'état de projet puisque d'importants travaux seraient à prévoir. En vue des fêtes de fin d'année, l'auberge sera au rendez-vous avec ses menus spéciaux 25 décembre à midi et 31 décembre au soir.



NOUVEAU à Saint-Sulpice

Deux nouveaux commerces viennent de s'installer à Saint-Sulpice :

- ▶ *La saladerie des 3 Clochers,*
rue de Reims
- ▶ *Pied Zen (réflexologue),*
5 rue de Reims

Suite au départ à la retraite de Madame Pinel, le fleuriste À la fontaine fleurie change de propriétaire.

Vous vous installez à Saint Sulpice ?

N'hésitez pas à adresser un mail à communication@ville-saint-sulpice-81.fr afin que nous puissions vous faire apparaître dans le magazine municipal.

« Une signalétique commune va être déployée sur l'ensemble des municipalités concernées dont Saint-Sulpice »



3 questions à ANDRÉE GINOUX

Adjoint au commerce, à l'artisanat et industrie, l'agriculture et à l'animation commerciale

1 Comment avez-vous collaboré avec la Communauté de Communes TARN-AGOUT (CCTA) ?

La stratégie de développement et de dynamisation des commerces a été pensée à plusieurs : pilotée par la Communauté de Communes, elle a nécessité le concours et l'implication des équipes municipales concernées, dont la nôtre, mais aussi des commerçants, Saint-Sulpiciens notamment. Nous avons travaillé avec les commerçants et pour eux. Au terme des nombreux échanges, nous avons acté la nomination d'un manager, début 2019, ayant pour rôle d'aller à la rencontre des commerçants et de les conseiller, en portant un œil neuf sur leur activité.

2 Quels sont les enjeux pour Saint-Sulpice ?

Il est important que nos commerçants soient soudés. Après tout, nous œuvrons tous pour un même objectif : voir nos commerces fleurir et notre centre-ville se dynamiser. Il est important, selon moi, de travailler sur la notion de « service » inhérente à notre métier. Nous sommes là pour faciliter la vie des Saint-Sulpiciens en les invitant à consommer sur place. La cohésion et l'unité sont les maîtres mots. Je crois beaucoup en la création d'une association de commerçants qui réunirait les commerces du centre-bourg et ceux des Terres Noires. Mais penser au futur de notre centre-ville va au-delà des commerces. Une ville attractive est une ville propre, bien éclairée, proposant des stationnements suffisants, offrant aux habitants des manifestations qui donnent envie de passer du temps dans leur commune... C'est un véritable travail d'équipe et toutes les fonctions municipales sont impliquées.

3 À l'échelle de Saint-Sulpice, quelles sont les actions concrètes qui vont être mises en place ?

Pour se signaler comme commerce de la CCTA, une signalétique commune va être déployée sur l'ensemble des municipalités concernées dont Saint-Sulpice. Depuis plusieurs mois, nous avons multiplié les manifestations au centre-ville pour le rendre toujours plus attractif : la commémoration du centenaire du 11 novembre et les prochaines animations de fin d'année en sont des exemples. Nous avons mis en place un règlement auquel nos commerçants doivent adhérer : il insiste notamment sur la propreté des terrasses et des devantures. Je n'ai pas de doutes sur nos capacités à atteindre notre objectif. Je reçois fréquemment des commerçants et des artisans souhaitant s'installer sur notre commune. Saint-Sulpice dispose de vrais atouts, à nous de les mettre en avant !



NOUVELLE VIE POUR NOTRE CINÉMA

C'est dorénavant l'association **7^{ème} Art pour tous** qui gère notre cinéma.

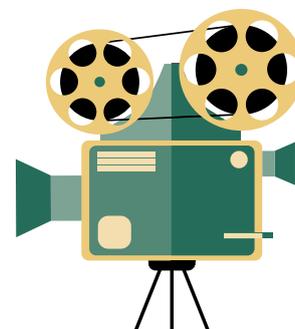


Sélectionnée après une mise en concurrence publique et le travail inédit d'une commission extramunicipale associant élus de toutes les tendances, représentants de la vie associative et les habitants, elle compte offrir un nouveau positionnement à notre cinéma. Résolument tournée vers les films d'Art et d'Essai, la nouvelle programmation réjouira petits et grands. Au-delà de la programmation, l'association prévoit de mettre en place tout un programme d'actions en direction de la jeunesse et des seniors. Autre point important tenant au cœur de **7^{ème} Art pour tous** : la volonté d'ouvrir davantage le cinéma sur la ville en tissant des partenariats avec des acteurs économiques et associatifs.

Notre cinéma historique pourra donc continuer de vivre tout en s'offrant une nouvelle jeunesse, pour le plaisir de tous.

Programme de l'association

- Enrichir la programmation actuelle en proposant plus d'œuvres classées **Art et Essai**, tout en maintenant une offre grand public.
- Installer un **dispositif de sonorisation pour les personnes malentendantes** équipées d'une prothèse auditive.
- Proposer des **ciné-concerts** en plein air.
- Organiser des **ciné-débats** avec intervention de comédiens, réalisateurs, critiques...
- Créer un compte d'entraide solidaire pour financer, en partie, des places de **cinéma pour les familles aux revenus modestes**.
- Offrir une **programmation dédiée aux seniors**.
- L'exploitation du cinéma sera encadrée par un ou plusieurs **professionnels du métier**.
- Organiser un **festival annuel** du film court.
- Si accord du conseil municipal, proposer aux Saint-Sulpiciens de **rebaptiser le cinéma**.
- **Parrainer** le cinéma par un acteur ou actrice Française.
- **Renforcer les partenariats** avec les associations et en créer de nouveaux.
- Proposer une **programmation alternative** : opéras, ballets et alternatif théâtre au cinéma, connaissance du monde...
- Réaliser un **film sur Saint-Sulpice** d'hier et d'aujourd'hui.
- Mettre en place un **atelier vidéo** pour initier les jeunes aux métiers du cinéma (réalisation, mise en scène, captation, montage).



? / Le saviez-vous ?

À Rabastens, le cinéma La Halle, géré par l'association, s'est imposé comme un carrefour de rencontres et d'échanges en centre-ville : la formule du ciné-débat/ ciné-repas suscite un véritable engouement populaire en permettant au public de discuter sur des sujets essentiels en présence des réalisateurs ou d'intervenants professionnels. Espérons qu'il en sera de même pour Saint-Sulpice.



GROS PLAN SUR L'ASSOCIATION 7^{ème} ART POUR TOUS

Sous la présidence de Lahouari Hamadi, œuvre une remarquable équipe de bénévoles. Tous portés par un même élan altruiste, ne ménageant ni leur temps ni leur énergie, l'association **7^{ème} Art pour tous** a pour objectif de nouer un partenariat dynamique avec les municipalités avec lesquelles elle collabore et de façonner une complémentarité avec l'ensemble des associations actives au sein des communes dans lesquelles elle opère.

Il est fortement possible que vous la connaissiez puisqu'un grand nombre de ses adhérents résident dans notre ville et qu'elle assure avec brio la gestion de la Halle, le cinéma de Rabastens.



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918 : UN GRAND MOMENT DE RASSEMBLEMENT POUR NOTRE VILLE



3 questions à **STÉPHANE BERGONNIER**

Conseiller municipal délégué aux festivités, cérémonies officielles et devoir de mémoire

1 Comment avez-vous préparé cette commémoration ?

À Saint-Sulpice, nous avons tenu à célébrer comme il se doit ce moment important de notre histoire à tous et, plus particulièrement, à rendre hommage aux 71 Saint-Sulpiciens qui ont péri pendant la Première Guerre mondiale. Nous nous sommes ainsi attelés à proposer des manifestations avant, pendant et après le 11 novembre. Ceci afin de prendre le temps de rendre un bel hommage à tous ceux qui ont tant fait pour notre pays.

2 Comment l'avez-vous vécue ?

Ce fut un moment intense et riche en émotions, articulé à la fois autour du devoir de mémoire et d'événements culturels. Expositions, conférence, pièce de théâtre, concert de Jazz New Orléans* et échanges avec l'historien Laurent Ségalant ont permis aux Saint-Sulpiciens de s'immerger dans l'atmosphère de l'époque. Les cérémonies officielles, organisées au cimetière et au monument aux morts, ont, quant à elles, mobilisé plus de 1000 personnes. Placées sous le signe du recueillement, elles ont été clôturées par un lâcher de ballons avec mots et dessins d'enfants. Un acte symbolique pour honorer les héros tombés pour notre pays.

3 Qu'est-ce qui vous a particulièrement touché ?

La grande mobilisation de la population a été évidemment émouvante d'autant plus qu'elle nous a permis de vivre un moment de partage intergénérationnel. Tous les Saint-Sulpiciens ont répondu présents : les enfants, les familles, les aînés...

Nous étions tous réunis autour d'un événement fédérateur et chargé d'histoire, notre histoire. Quand les collégiens de la chorale du collège Pierre Suc ont entonné "La Marseillaise" puis "Le Soldat" de Florent Pagny suivis par nos anciens qui ont, eux, chanté "La Saint-Sulpicienne", l'émotion était, pour moi, à son comble. Ce fut un bel hommage et un beau moment de partage.

* Importé par les Américains en Europe en 1917.



DEUX NOUVEAUX AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) ONT REJOINT NOS RANGS !



Depuis le mois de septembre, vous avez peut-être remarqué dans les rues de Saint-Sulpice, deux agents différents des policiers municipaux que vous aviez l'habitude de croiser. Portant un uniforme bleu marine avec des

bandes bordeaux sur lequel est inscrit « ASVP », il s'agit d'Agents de Surveillance de la Voie Publique. Assermentés pour verbaliser les infractions de stationnement (en centre-ville et aux abords des écoles) et de salubrité publique (notamment au niveau de la Bastide). Également compétents sur les contrats d'assurance pour entretenir une relation de proximité avec les commerçants, sur les nuisances de voisinage, ils sont également placiers sur le marché et patrouillent essentiellement dans le centre-ville de notre commune. Ces deux arrivées soulagent les policiers municipaux qui peuvent ainsi se concentrer aux autres missions de la Police Municipale.

ÉCOLES : PAS D'ARRÊT POUR LES TRAVAUX !

Depuis la rentrée, les travaux au sein de nos trois groupes scolaires se sont poursuivis : installation de visiophones, rénovation de certaines salles de classes, installation de nouveaux portails... Pendant les vacances de la Toussaint, des travaux de maintenance ont été réalisés comme la mise en place de porte-manteaux pour les enfants, le réaménagement de l'espace d'accueil du CLAÉ, le contrôle des évacuations d'eaux, le changement de certaines serrures, le réglage de certaines portes pour ne citer que quelques exemples. Et c'est loin d'être terminé ! En 2019, aura lieu des travaux de rénovation énergétique, l'objectif étant de moins consommer. À terme, nos écoles passeront aux lumières LED. En ce qui concerne l'isolation, la nouvelle obligation gouvernementale en matière de qualité de l'air entraînera la vérification des VMC et la mesure de l'air ambiant.

À VOS AGENDAS

LES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

Le samedi 19 janvier 2019, Raphaël Bernadin vous présentera ses vœux. L'occasion de revenir sur une année bien remplie, d'exposer nos ambitions pour 2019 et d'échanger avec vous, autour d'un cocktail déjeunatoire afin de bien commencer l'année. Nous vous y attendons nombreux !

RECENSEMENT DE LA POPULATION

DU 27 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

Dès le 27 janvier prochain, nos agents recenseurs se présenteront chez vous pour vous remettre le questionnaire de recensement. Sachez que vous avez désormais la possibilité de remplir directement ce questionnaire en ligne grâce aux identifiants et mots de passe remis par votre agent recenseur. Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.

DES RADARS PÉDAGOGIQUES POUR CONTRÔLER SA VITESSE



La mairie vient de s'équiper de deux nouveaux radars pédagogiques pour sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse en agglomération. Réalisant des statistiques sur la vitesse des véhicules dans les deux sens de circulation, ils permettent d'indiquer aux conducteurs la vitesse à laquelle ils roulent. Mais leur action va plus loin. Ils enregistrent le nombre de véhicules qui passent ainsi que leur vitesse moyenne. Positionnés sur la route de Saint Lieux les Lavaur et sur l'avenue du Vacayrial, ils fonctionnent à l'énergie solaire. Deux radars supplémentaires devraient être mis en place courant 2019. L'idée étant, à terme, de remplacer l'ancien parc de radars pédagogiques par ces nouveaux radars plus performants dont certains seront mobiles. Par ailleurs, les contrôles radar avec verbalisation seront également accentués.



L'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales fixe une obligation légale de réserver, dans le magazine municipal, un espace d'expression aux groupes politiques composant le conseil municipal. Le contenu de ces articles est de la seule responsabilité de leurs auteurs.

UN AVENIR ENSEMBLE POUR SAINT-SULPICE

La ville se réveille après un début de mandat intense. Nous devons continuer sur cette dynamique.

Pendant ce temps, certains préfèrent jouer sur les peurs et les mécontentements en agitant les chiffons rouges dès qu'un dossier est à l'ordre du jour (Cinéma, écoles, bus).

Nous sommes des élus de terrain, tous les jours nous échangeons avec les habitants, les contres et les pours, dans le respect et la courtoisie.

Notre devoir c'est de faire et d'avancer.

Il y a les « diseurs », ceux qui maîtrisent l'art de la critique, ceux qui commentent mais ne font pas grand-chose.

Il y a les « faiseurs », ceux qui, eux !!! mettent les mains dans le cambouis et qui font au quotidien dans le strict souci de l'intérêt général.

Nous sommes volontiers aux côtés de ceux qui font !

SAINT-SULPICE ACTIVE ET CITOYENNE

Être élu est une charge au sens noble, une éthique ne s'accommodant pas toujours de compromis.

Quand une municipalité prétend prendre ses « responsabilités » pour justifier sa position, c'est souvent mauvais signe pour la défense de l'intérêt général.

Être élu c'est avoir le courage de dire non à des projets comme celui d'une première plateforme logistique XXL sur notre commune avant les autres à venir.

On nous explique qu'il faut payer plus pour la transition énergétique, mais d'un autre côté la municipalité LREM locale est favorable à un projet qui s'y oppose... Incohérence ou manipulation ?

SAINT-SULPICE D'ABORD

Le groupe politique « Saint-Sulpice d'Abord » n'ayant pas transmis d'expression libre pour ce magazine municipal, nous sommes donc dans l'impossibilité de publier leur texte.

TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITE DE
Joyeuses fêtes




Ville de
Saint-Sulpice
La Pointe